

Séance du conseil du 16 juin 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable tenue le 16 juin 2021, à 12 h 18, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>N^{bre} voix</u>	<u>Nom</u>
Inverness	906	1	Yves Boissonneault
Laurierville	1 335	1	Marc Simoneau
Lyster	1 592	2	Sylvain Labrecque
Notre-Dame-de-Lourdes	744	1	Jocelyn Bédard
Paroisse de Plessisville	2 646	2	Alain Dubois
Plessisville	6 642	5	---
Princeville	6 356	5	Gilles Fortier
Sainte-Sophie-d'Halifax	600	1	Marie-Claude Chouinard
Saint-Ferdinand	2 097	2	Yves Charlebois
Saint-Pierre-Baptiste	529	1	Donald Lamontagne
Villeroy	473	1	Roxane Laliberté, substitut

Formant quorum sous la présidence de M. Mario Fortin, préfet et maire de la ville de Plessisville.

Sont également présents :

M. Étienne Veilleux, directeur général par intérim

M^e Simon Moffatt-Fréchette, greffier

M^{me} Martine Chaput, secrétaire de direction.

**La MRC de L'Érable n'étant pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689 2020 adopté dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes, ces dernières sont invitées à visionner la séance de ce jour enregistrée et publiée sur le site Internet de la MRC. L'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance. Ainsi, une procédure permettant aux citoyens de transmettre leurs questions écrites avant la tenue de la séance a été publiée préalablement sur le site Internet de la MRC.*

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ressources humaines – Employé matricule 10285 – Congédiement
4. Ressources humaines – Service de l'évaluation – Ouverture de poste – Autorisation
5. Période de questions
6. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

M. Mario Fortin, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2021-06-221

ATTENDU l'article 157 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil de la MRC sont présents et assistent à la présente séance extraordinaire et qu'ils sont informés de l'ordre du jour séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Marc Simoneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ressources humaines – Employé matricule 10285 – Congédiement

2021-06-222

ATTENDU QUE l'employé matricule 10285 est à l'emploi de la MRC depuis le 24 février 2020;

ATTENDU la rencontre tenue avec l'employé matricule 10285 le 14 juin 2021;

ATTENDU les manquements importants formulés à l'endroit de l'employé matricule 10285, lesquels sont plus amplement détaillés dans un avis à cet effet, lequel est confidentiel, qui sera remis à l'employé matricule 10285 afin de l'informer de l'existence de la présente résolution et des raisons qui motivent la fin de son emploi;

ATTENDU le bris du lien de confiance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, il est résolu :

D'ORDONNER le congédiement de l'employé matricule 10285, et ce, à compter du 17 juin 2021;

D'AUTORISER la direction générale à payer à l'employé matricule 10285 les sommes qui lui sont dues au 17 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Ressources humaines – Service de l'évaluation – Ouverture de poste – Autorisation

2021-06-223

ATTENDU la fin d'emploi de l'employé matricule 10285 au poste de technicien en évaluation effective à compter du 17 juin 2021;

ATTENDU QUE ce poste doit être pourvu dans les meilleurs délais compte tenu des besoins de l'organisation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de technicien en évaluation;

D'AUTORISER le responsable du service d'évaluation et la directrice du service d'évaluation à former le comité de sélection, composé notamment de M. Jocelyn Bédard;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année 2021 – Service d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

Aucune question.

6. Clôture de la séance

2021-06-224

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Yves Charlebois, il est résolu que la séance soit levée à 12 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Fortin, préfet

Étienne Veilleux, secrétaire-trésorier par intérim